3 ET 4 NOVEMBRE 2020

LE COMITÉ DES FINANCES ET DU RISQUE

VISIOCONFÉRENCE

DÉCISIONS FINALES

Référence	Décisions
FRC/2020/11-01	**Stratégie d'investissement** Le Comité des finances et du risque renvoie à la décision du Conseil (BOD/2018/06-10) d'autoriser l'affectation de ressources du GPE au Portefeuille modèle 4, qui comprend une allocation en actions. En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil (BOD/2019/06-02), le Comité approuve la modification de la stratégie d'investissement relative au Portefeuille modèle 4 comme suit : remplacement de l'indice MSCI World par l'indice MSCI World ESG Leaders, étant entendu que cela n'a pas d'incidence majeure sur le profil de risque/rendement décrit dans la pièce jointe au document FRC/2020/11 DOC 02.
FRC/2020/11-02	**Accréditation de Save the Children Australie en tant qu'agent partenaire du Partenariat mondial pour l'éducation** En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, le Comité des finances et du risque accrédite Save the Children Australie (SC Australie) en tant qu'agent partenaire au titre des financements du Partenariat mondial pour l'éducation, sous réserve que : ➢ *tout transfert ultérieur de fonds à SC Australie par l'administrateur fiduciaire soit fondé sur une évaluation du Secrétariat confirmant que les actions devant être menées par SC Australie et décrites à l'annexe 3 progressent de manière satisfaisante.*